



COP21: RATIFIER C'EST BIEN, CHANGER DE POLITIQUE C'EST MIEUX

Au lendemain de la COP21, l'ONU et le gouvernement français, ainsi que des lobbies économiques et financiers, insistent sur l'urgence de ratifier l'Accord de Paris sans pour autant prendre les décisions courageuses et visionnaires qui sont nécessaires alors que l'État d'urgence climatique s'aggrave. Face à eux, comme l'ont montré des mobilisations récentes (Notre-Dame des Landes, Barjac, Pau etc) nous sommes de plus en plus nombreux à être déterminés à inverser les priorités des politiques publiques et à mettre en œuvre une véritable transition écologique et sociale.

14 propositions pour amorcer la « révolution climatique » !

François Hollande avait affirmé que la COP21 poserait les jalons d'une « révolution climatique ». « Le plus grand danger n'est pas que notre but soit trop élevé et que nous le manquions ; le plus grand danger, c'est qu'il soit trop bas et que nous l'atteignons » avait-il affirmé. En réalité, le plus grand danger est que le but soit trop bas et qu'il ne soit pas atteint, comme le montrent les tergiversations et les reculades récentes du gouvernement français et des instances européennes en matière de lutte contre le réchauffement climatique. Pour ne pas se résoudre au statu quo, ou pire, à de nouvelles régressions productivistes et climaticides, voici quatorze premières décisions qu'un gouvernement réellement enclin à amorcer la "révolution climatique" et enclencher la transition énergétique pourrait prendre et mettre en œuvre rapidement !



Reniements, défaillances et reculs :

La « révolution climatique » ne peut plus attendre.

14 mesures concrètes pour tout changer

1 Renoncer au projet du nouvel l'aéroport de Notre-Dame des Landes

Construire un nouvel aéroport au lendemain de la COP21 est une aberration climatique, inutile et coûteuse : si rien n'est fait, les émissions de gaz à effet de serre (GES) liées à l'aviation civile pourraient augmenter de plus de 300% d'ici à 2050, après avoir plus que doublé depuis 1990, faisant du secteur l'équivalent du septième pays le plus émetteur de la planète. Construire de nouveaux aéroports qui vont encourager l'augmentation du trafic est donc incompatible avec les engagements climatiques, notamment lorsque l'on s'aperçoit que l'essentiel des émissions de l'aviation sont le fait d'à peine 5% de la population mondiale. Le projet d'aéroport de Notre-Dame des Landes s'étend sur près de 1 200 hectares de terres agricoles et de milieux naturels, habitat de nombreuses espèces protégées. En plus d'être à la source d'un surcroît d'émissions de gaz à effet de serre, ce nouvel aéroport générerait le bétonnage d'une des plus grandes zones humides du pays pourtant nécessaire au maintien de la richesse des écosystèmes et à la régulation du climat. Plusieurs fermes paysannes et des terres fertiles nécessaires au maintien d'une agriculture de proximité disparaîtraient. « Pour respecter les engagements pris lors de la COP21, la France doit renoncer à construire l'aéroport de Notre Dame des Landes », exigent près de 20 000 signataires d'une récente pétition¹. Ceci afin de respecter les recommandations d'une série d'études qui montrent qu'il ne faut plus construire d'infrastructures liées aux énergies fossiles à compter de 2018 : rester en deçà des 2°C implique de « stopper des infrastructures émettrices plus rapidement que celles qui sont construites »².

2 Voter une loi interdisant exploration et exploitation d'hydrocarbures non conventionnels

« *Puisqu'il faut réduire la part des énergies fossiles, pourquoi continuer à donner des autorisations de recherches d'hydrocarbures conventionnels ?* » ³ se demandait Ségolène Royal, dans un débat parlementaire le 12 janvier dernier.

Les projections des climatologues sont en effet très claires à ce sujet. François Hollande lui-même, reprenant les résultats des dernières études et rapports scientifiques, estimait en juillet 2015 qu'un « accord sur le climat signifie renoncer à utiliser 80% des ressources d'énergies fossiles dont nous disposons encore ». Pourtant, chefs d'Etat et de gouvernement louvoient, sous la pression des lobbys des énergies fossiles. Y compris en France. comme le montre une récente décision du Tribunal administratif qui, en première instance, a réattribué le permis de Montélimar à Total. En effet, la loi du 13 juillet 2011, qui se limite à interdire la fracturation hydraulique, n'est pas suffisante pour protéger les territoires et les populations des conséquences écologiques, sanitaires et économiques de l'exploration et de l'exploitation d'hydrocarbures. Elle ne permet pas non plus d'envoyer un signal clair indiquant qu'une majorité des réserves prouvées d'énergies fossiles doit rester dans le sol. Il est donc urgent d'interdire, par une nouvelle loi, l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures non conventionnels comme le réclament les collectifs citoyens mobilisés contre les hydrocarbures de schiste⁴, et comme s'y étaient engagés les députés socialistes en 2011⁵.



3 Stopper les négociations du Traité transatlantique (Tafta)

L'urgence climatique est totalement absente du mandat de négociations que les États-membres de l'UE ont confié à la Commission européenne : il ne comporte aucune mention de la nécessaire réduction des émissions de GES, de l'objectif consistant à contenir le réchauffement global en deçà de 2°C, ou de l'urgence d'une transition énergétique ambitieuse. Comme si la Commission et les négociateurs européens niaient les effets sur le climat des politiques de libéralisation des échanges. Par exemple, la Commission européenne négocie la libéralisation complète du marché transatlantique de l'énergie afin d'importer massivement des gaz et pétrole non-conventionnels nord-américains. Une telle ambition, en plus d'approfondir la dépendance de l'économie de l'UE aux énergies fossiles, exige de mobiliser des financements colossaux pour investir dans des infrastructures inappropriées et coûteuses des deux côtés de l'Atlantique (pipelines, usine de liquéfaction et de regazéification, ports méthaniers, etc).



4 Réouvrir le processus de négociation de l'accord UE - Canada (Ceta)

L'UE et le Canada se présentent souvent comme dotés d'un leadership mondial en matière de lutte contre les dérèglements climatiques. À en croire le contenu du Ceta⁶, ce leadership n'est que de façade. Le Ceta ne comprend aucun objectif de réduction d'émissions ni même d'objectifs généraux visant à décarboner l'économie. Le préambule du Ceta ne fait aucune mention explicite de l'urgence climatique. La Commission préfère dérouler le tapis rouge aux multinationales du pétrole plutôt que tenir compte des défis climatiques lorsqu'elle négocie des accords de libre-échange⁷. Réciproquement, comme elle l'a montré lors de la COP21, la Commission européenne manœuvre pour que les négociations climatiques n'aient pas d'effet sur les règles du commerce international : même sur une planète morte, le commerce international devra se poursuivre sans entraves⁸.

5 Donner plus d'ambition à la politique climatique de l'UE

Si l'on ne tient pas compte des émissions de GES incorporées dans les importations de biens et services provenant de l'extérieur de l'UE, les émissions des États membres de l'UE ont déjà diminué de 23% entre 1990 et 2014⁹ : l'objectif assigné pour 2020 (20% de réduction) est donc déjà atteint et il est probable que l'UE atteigne 30% de réduction à cette date, sans rien faire de plus. Dès lors, réduire les émissions européennes de 40% d'ici à 2030, objectif défini il y a deux ans et consigné dans l'Accord de Paris, n'est pas suffisamment ambitieux. Il est même largement insuffisant si l'on tient compte des surplus considérables de quotas existant sur le marché carbone européen. Un tel objectif revient à repousser à l'après 2030 l'essentiel des efforts à effectuer pour décarboner l'économie européenne. Or, pour être compatible avec les points de passage avancés par le GIEC, l'UE devrait réduire d'au moins 55% ses propres émissions d'ici 2030. À ce jour, comme le montre la communication¹⁰ qu'elle a rendue publique début mars, la Commission européenne refuse d'envisager ce cas de figure, se dissimulant derrière les réserves de certains pays. Avec le consentement du gouvernement français qui refuse, jusqu'à présent, d'exiger que l'UE passe à la vitesse supérieure en matière de lutte contre les dérèglements climatiques.



6 Soutenir le déploiement des énergies renouvelables



A l'écoute des grandes multinationales européennes de l'énergie, l'UE s'est limité à fixer un tout petit objectif de 27 % d'énergies renouvelables d'ici 2030, qui ne permettra pas d'accélérer leur déploiement en Europe et qui laissera les mains libres aux pays récalcitrants. Ce d'autant plus que la Commission Barroso, juste avant la fin de son mandat, a invité les Etats à mettre fin aux tarifs d'achat garantis¹¹ qui avaient pourtant montré leur efficacité. Confirmée par la Commission Juncker, cette orientation, qui vise à confier les choix d'investissement aux multinationales de l'énergie et aux arbitrages de marché, a lourdement fragilisé le secteur. Résultat, les investissements ne sont pas aussi importants qu'on ne pouvait l'espérer. Les pays-membres de l'UE

installent désormais moins d'éolien que la Chine (13 GW contre 30 GW en 2015) et la Chine est le premier pays de la planète en termes d'énergie éolienne en fonctionnement (un tiers de la capacité installée mondiale) ainsi que sur le photovoltaïque (17 % du total mondial).

7 Promouvoir des politiques de sobriété et d'efficacité énergétiques

Fixer d'ambitieux objectifs d'amélioration de l'efficacité énergétique, que ce soit dans la production d'électricité ou dans la rénovation thermique des habitations, permettrait de rendre l'énergie nucléaire et le chauffage électrique moins attractifs. Impensable pour certains énergéticiens et certains Etats de l'UE qui ont contribué à torpiller¹² la directive sur l'efficacité énergétique en 2012 et qui se sont limités à fixer un objectif non-contraignant d'amélioration de 27 % de l'efficacité énergétique d'ici à 2030, soit un objectif moins ambitieux que le prolongement des tendances actuelles. Pourtant, en cumulant des objectifs élevés de réduction d'émissions de GES, de développement des énergies renouvelables et d'efficacité énergétique, l'UE pourrait poser les bases d'une politique post-fossile et post-fissile : les seules mesures qui permettent à la fois de réduire les émissions de GES, d'augmenter la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique et d'améliorer l'efficacité énergétique se limitent... aux économies d'énergie et aux énergies renouvelables.

8 Mettre fin à l'inefficace et dangereux marché carbone européen

La Commission européenne et les Etats membres de l'UE ont fait du marché carbone européen le principal instrument de réduction des émissions de GES en Europe, refusant de doter l'UE d'objectifs ambitieux et contraignants en matière d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables pour 2030. Tombé à cinq euros au lendemain de la COP21, le prix de la tonne carbone illustre la défaillance du marché carbone européen et l'erreur consistant à lui confier la mission de réduire fortement les émissions européennes. Sans mise aux enchères des quotas d'émission, sans prix plancher, sans réduction drastique du nombre de quotas et sans interdiction de la compensation carbone internationale, le marché carbone européen est un instrument inefficace et dangereux qui subventionne les industries les plus polluantes en Europe (Arcelor Mittal, Lafarge etc.). Entre 2008 et 2014, ce ne sont pas moins de 27 milliards d'euros que les industriels auraient engrangé grâce au marché carbone



européen¹³. Les rafistolages¹⁴ que la Commission prévoit de mettre en œuvre ne changeront rien de fondamental. Selon une note confidentielle de la Commission européenne dont le contenu a été divulgué par le Guardian¹⁵, les défaillances du marché carbone européen devraient conduire l'UE à émettre 2 milliard de tonnes de CO₂ de plus que ce qui a été promis lors de la COP21 : l'UE ne sera pas en mesure de réduire de 80% au minimum ses émissions d'ici à 2050. Résultat, l'UE va faire voler en éclat les objectifs fixés par l'Accord de Paris visant à contenir l'élévation de la température moyenne de la planète nettement en dessous de 2°C, ou même en dessous de 1,5°C (article 2 de l'Accord de Paris).

9 Ne pas construire de nouvelles infrastructures gazières en Europe

Dans une nouvelle communication¹⁷, la Commission européenne encourage l'importation massive de gaz de schiste venant des États-Unis, au nom de la sécurité énergétique. Alors que les études¹⁸ de la Commission européenne montrent que la demande en gaz a plutôt tendance à décroître, et que l'UE disposerait¹⁹ des infrastructures suffisantes en matière de gaz naturel liquéfié (GNL), la Commission fait une priorité de l'importation de GNL et de la construction de nouveaux ports méthaniers, usines de regazéification et gazoducs. Afin de poursuivre « la construction des infrastructures stratégiques nécessaires à l'achèvement du marché intérieur », la Commission



européenne privilégie une politique de l'offre au détriment d'une politique de la demande (efficacité et sobriété énergétiques). Elle cherche à multiplier les sources d'approvisionnement afin d'accroître l'interdépendance et la concurrence sur le marché intérieur. Dans le cadre de ce qu'elle appelle l'Union de l'énergie, elle a identifié près de deux cents projets d'intérêt commun (PCI)²⁰ dont près de 40 % concernent la construction de nouvelles infrastructures gazières. Cette priorité donnée au gaz s'étend au subventionnement de l'exploitation des hydrocarbures de schiste sur le territoire européen à travers l'utilisation inappropriée d'un fonds dédié aux énergies à faible émission de carbone²¹. Les priorités de l'UE sont coûteuses et climaticides puisque des centaines de milliards d'euros vont être mobilisés pour de nouvelles infrastructures qui vont verrouiller le système énergétique européen pour plusieurs décennies, au détriment de la transition énergétique.

10 Supprimer les financements climaticides et désinvestir des énergies fossiles

Par l'intermédiaire de la Banque européenne d'investissements (BEI), de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), de la Banque Mondiale mais aussi via l'Agence française de développement et de la Coface, la France, malgré quelques avancées récentes sur la diminution des financements en faveur du charbon, continue de financer directement ou indirectement, par de l'argent public, le déploiement d'infrastructures liées aux énergies fossiles. Ainsi la BEI, dont la France est un actionnaire majeur, veut débloquer deux milliards d'euros pour la construction d'un gazoduc insensé entre l'Azerbaïdjan et l'Italie visant à acheminer en Europe, via la Georgie et la Turquie, le gaz extrait sur le gisement « Shah Deniz II » au cœur d'un pays dirigé par l'un des régimes les plus autoritaires de la planète²². D'autre part, l'État, en tant qu'actionnaire d'entreprises publiques comme EDF ou Engie, contribue à maintenir de hauts niveaux d'investissement dans les énergies fossiles dans les pays du Sud et en Europe de l'Est.



11**Instaurer une taxe ambitieuse sur les transactions financières**

Le 8 décembre dernier, pour faire bonne figure en pleine COP21, le Conseil européen a annoncé un « accord politique » sur le projet de coopération renforcée en matière de taxe sur les transactions financières (TTF). Cette annonce ne saurait masquer le caractère imprécis et inapproprié des propositions que cet accord comporte. C'est un accord sur le principe, qui repousse à juin 2016 au plus tôt toute décision et peut-être à 2018 toute collecte du produit de la taxe. Les modalités en discussion semblent bien loin d'une taxe ambitieuse qui permettrait de s'attaquer réellement à la spéculation financière, ce qui est pourtant l'un des objectifs majeurs d'une telle taxe. Cette décision en demi-teinte illustre le manque d'ambition politique des gouvernements des pays européens et le lobbying intense exercé par les secteurs bancaires et financiers.

12**Expurger l'Agenda des solutions des propositions climaticides**

Héritage du Sommet sur le climat de septembre 2014 à New York, le « Plan d'Action Lima-Paris », également appelé Agenda des solutions, a été lancé lors de la COP20 au Pérou. Conjointement mené par les présidences péruvienne de la COP20 et française de la COP21, le secrétariat de la Convention cadre des Nations unies pour les changements climatiques (CCNUCC), et le Secrétariat général des Nations unies (SGNU), il vise à « accélérer l'action de coopération pour le climat » entre les « acteurs étatiques » et les entreprises, collectivités, organisations internationales, ONG. Les décisions prises lors de la COP21 prévoient d'institutionnaliser ce dispositif dans les années à venir. Malgré des alertes répétées, cet agenda des solutions est gangrené par des propositions portées par des champions de la pollution qui n'auraient jamais dues être acceptées, telles que le « Partenariat Pétrole et Gaz sur le Méthane » des industriels fossiles, ou encore les propositions ayant trait au 4/1000 et à l'agriculture soi-disant « climato-intelligente » mais en réalité productiviste et polluante.

13**Entamer la transition vers un monde sans nucléaire**

Les annonces récentes du gouvernement, consistant à ne pas respecter les objectifs fixés par la loi de transition énergétique, à allonger la durée de vie des centrales et à repousser à 2019 la publication d'une programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), illustrent le manque de conviction de l'exécutif français pour opérer une véritable transition énergétique. Alors que l'industrie nucléaire française accumule les échecs techniques (Finlande, Flamanville, Hinkley Point etc.) et se trouve plongée dans une grave situation financière, le gouvernement s'évertue à tenter de maintenir une vitrine nationale du nucléaire en vue d'improbables nouveaux projets à l'export. Sans pouvoir garantir les financements nécessaires pour les travaux de sécurité recommandés par l'Autorité de sûreté nucléaire, et alors que trente et cinq ans ont respectivement passé depuis les catastrophes de Tchernobyl et Fukushima sans en tirer aucune leçon, Areva, EDF et l'exécutif français s'entêtent à défendre une industrie dont la dangerosité et les effets inéluctables à très long terme sur les écosystèmes et la santé ne sont plus à démontrer.

14**Passer des grands projets inutiles au grand projet utile : la transition !**

Lyon-Turin, LGV, EPR, CenterParcs, EuropaCity, A45, autant de noms qui fleurent bon les grandes infrastructures promues au nom de l'emploi, de l'aménagement du territoire, du développement ou de la croissance économique. Pourtant, en confiant le financement de ces infrastructures aux requins de la finance, les décideurs politiques et économiques gaspillent les deniers publics, les terres agricoles, la biodiversité, pour des projets qui ne satisfont pas l'intérêt général. A la place de 5 km de LGV ou 10 km d'autoroutes, ce sont deux collèges ou un parc éolien alimentant plus de 100 000 habitants qui pourraient être financés. Ces grandes infrastructures sont le plus souvent surannées et contradictoires avec les exigences de la transition écologique et sociale. Le futur ne consiste pas à prévoir toujours plus d'infrastructures gigantesques, mais à engager un maximum de personnes dans un très grand projet commun qu'est la transition écologique et sociale. Une transition qui repose sur l'addition, et la multiplication, de milliers de projets sociaux, écologiques, démocratiques et à dimension humaine.

SOURCES

- 1** Lien vers la pétition : <https://act.350.org/sign/NDDL/>
- 2** Voir les études de Steven Davis et Robert Socolow, de l'université de Princeton, <http://iopscience.iop.org/article/10.1088/1748-9326/9/8/084018/meta:jsessionid=945E20AFB90F1970850A671436C063C4.c1.iopscience.cld.iop.org> ainsi que celle de l'Agence internationale de l'Energie, <https://www.iea.org/publications/freepublications/publication/english.pdf>
- 3** Hydrocarbures conventionnels : plus de permis de recherches en France (Royal), Le Figaro, 12 janvier 2016, <http://www.lefigaro.fr/flash-eco/2016/01/12/97002-20160112FILWWW00406-hydrocarbures-conventionnels-plus-de-permis-de-recherches-en-france-royal.php>
- 4** Voir l'appel à manifestation du 28 février à Barjac : <http://www.stopaugazdeschiste07.org/article1141.html>
- 5** Proposition de loi n° 3690, 13 juillet 2011, visant à interdire l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures non conventionnels, à abroger les permis exclusifs de recherche de mines d'hydrocarbures non conventionnels et à assurer plus de transparence dans le code minier, <http://www.assemblee-nationale.fr/13/propositions/pion3690.asp>
- 6** Le texte intégral du Ceta est disponible ici : http://trade.ec.europa.eu/doclib/docs/2016/february/tradoc_154329.pdf
- 7** Attac France et Aitec, 4 décembre 2014, <https://france.attac.org/nos-publications/notes-et-rapports/article/climat-ou-tafta-il-faut-choisir>
- 8** Accord à la COP21 : même sur une planète morte, le commerce international devra se poursuivre sans entraves, Bastamag, 11 décembre 2015, <http://www.bastamag.net/Accord-a-la-COP21-meme-sur-une-planete-morte-le-commerce-international-devra-se>
- 9** Europe is on track for 30% emissions cuts by 2020, Sandbag, 27 novembre 2015, https://sandbag.org.uk/site_media/pdfs/reports/EU_on_track_for_30_cuts_by_2020_9Dec15.pdf
- 10** Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil : The Road from Paris, 2 Mars 2016, <http://ec.europa.eu/transparency/regdoc/rep/1/2016/EN/1-2016-110-EN-F1-1.PDF>
- 11** <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TEXT/HTML/?uri=CELEX:52014XC0628%2801%29&from=EN>
- 12** Quand la France torpille la politique européenne d'efficacité énergétique, Bastamag, 4 juin 2012, <http://www.bastamag.net/Quand-la-France-torpille-la>
- 13** Calculation of additional profits of sectors and firms from the EU ETS - http://www.cedelft.eu/publicatie/calculation_of_additional_profits_of_sectors_and_firms_from_the_eu_ets/1763
- 14** Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil modifiant la directive 2003/87/CE afin de renforcer le rapport coût-efficacité des réductions d'émissions et de favoriser les investissements à faible intensité de carbone http://eur-lex.europa.eu/resource.html?uri=cellar:33f82bac-2bc2-11e5-9f85-01aa75ed71a1_0021.03/DOC_1&format=HTML&lang=FR&parentUrn=CELEX:52015PC0337
- 15** EU set to emit 2bn tonnes more CO2 than Paris climate pledge, The Guardian, 29 février 2016, <http://www.theguardian.com/environment/2016/feb/29/eu-set-to-emit-2bn-tonnes-more-co2-than-paris-climate-pledge>
- 16** Il est temps de mettre fin au marché du carbone européen, Déclaration collective, 27 février 2013, <https://france.attac.org/actus-et-medias/le-flux/articles/il-est-temps-de-mettre-fin-au-marche-du-carbone-europeen>
- 17** Vers une union de l'énergie: la Commission présente un train de mesures pour une sécurité énergétique durable, 16 février 2016, http://europa.eu/rapid/press-release_IP-16-307_fr.htm
- 18** Communication from the Commission to the European Parliament and the Council Energy Efficiency and its contribution to energy security and the 2030 Framework for climate and energy policy, 23 juillet 2014, http://ec.europa.eu/energy/sites/ener/files/documents/2014_eec_ia_adopted_part1_0.pdf
- 19** Europe LNG terminal capacity seen ample if Russian gas flows stop, Reuters, 30 septembre 2014, <http://uk.reuters.com/article/europe-gas-lng-idUKL6N0RV2I220140930>
- 20** Commission unveils key energy infrastructure projects to integrate Europe's energy markets and diversify sources, EU commission, 18 novembre 2015, <https://ec.europa.eu/energy/en/news/commission-unveils-list-195-key-energy-infrastructure-projects>
- 21** L'UE a commencé à subventionner le gaz de schiste, Euractiv, 13 juin 2014, <http://www.euractiv.fr/section/energie/news/l-ue-a-commence-a-subventionner-le-gaz-de-schiste/>
- 22** Courrier d'ONG européennes, dont Attac France, au directeur général de la BEI pour ne pas financer ce projet climaticide : <https://france.attac.org/se-mobiliser/changeons-systeme-pas-climat/article/la-bei-ne-doit-pas-financer-le-corridor-gazier-sud-europeen>

EN BREF

Attac demande au gouvernement avant la fin 2016 de

1. Renoncer au projet de nouvel aéroport à Notre-Dame des Landes.
2. Faire voter une loi, avant la fin du quinquennat, interdisant l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures non conventionnels, permettant l'annulation des permis et demandes de permis en cours.
3. Stopper les négociations du Tafta au nom de l'urgence climatique qui doit s'imposer de façon prioritaire sur les politiques de libéralisation du commerce.
4. Exiger la réouverture des négociations du Ceta au nom de l'impératif climatique et du respect des objectifs fixés par l'Accord de Paris.
5. Proposer une coopération renforcée entre les pays européens volontaires pour aller plus loin que les maigres objectifs actuels, dans l'optique de faire bouger les lignes au niveau européen et mondial.
6. Soutenir, y compris avec des tarifs d'achat préférentiel avantageux, le déploiement des énergies renouvelables, sur la base des besoins des territoires et de la participation des populations qui doivent être au cœur des choix d'investissement.
7. Promouvoir de véritables politiques d'efficacité et de sobriété énergétiques afin d'assurer la « sécurité énergétique » et réduire la dépendance de l'UE aux énergies fossiles, en refusant de s'aligner sur les desiderata des industriels européens.
8. Mettre fin au marché carbone européen¹⁶ et instaurer un système contraignant et efficace de réduction d'émissions de gaz à effet de serre.
9. S'engager résolument dans la transition énergétique et ne pas apporter de soutien public à la construction de nouvelles infrastructures gazières en Europe.
10. Désinvestir des énergies fossiles et s'assurer qu'il n'y ait plus un seul euro public qui finance des énergies fossiles à très court terme.
11. Instaurer une TTF ambitieuse (tant en matière de taux que d'assiette) pour dissuader la spéculation et contribuer au financement des politiques de lutte contre les dérèglements climatique et d'adaptation.
12. Expurger l'Agenda des solutions des projets les plus inacceptables et introduire des critères de sélection de ces solutions.
13. Publier une PPE qui, a minima, soit conforme aux objectifs fixés par la loi de transition énergétique, et dans la perspective d'une sortie programmée du nucléaire.
14. S'appuyer sur les milliers d'initiatives et d'expériences alternatives et citoyennes dans les territoires pour dessiner un grand projet utile, collectif et mobilisateur autour de la transition écologique et sociale.

**ADHÉRER
A ATTAC**
ça fait du lien par où ça passe...

